

*Ordonnance Souveraine n° 4.580 du 15 novembre 2013 accordant la Médaille d'Honneur.*

ALBERT II  
PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance du 5 février 1894 instituant une Médaille d'Honneur, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 378 du 7 avril 1951 instituant une Agrafe des Services Exceptionnels, modifiée ;

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

La Médaille d'Honneur en Bronze est accordée à :

MM. Jean-Louis ANTOGNELLI, Vice-président de la Fédération Monégasque du Sport Aviron,

Claude BOISSON, Président de l'Association « Jeune j'Ecoute »,

Mmes Armande CHIAPPA, épouse BURINI, Bénévole à l'Œuvre de Sœur Marie,

Paule COSTAMAGNO, veuve LEGUAY, Bénévole à « Mission Enfance »,

Jacqueline d'AMICO, Bénévole à l'Association Monégasque d'Inspiration Charitable & Oecuménique,

M. Serge DAUTREBANDE, Vice-président de l'Amicale des Donneurs de Sang,

Mmes Madeleine DEVALLE, épouse PETIT, Trésorière de l'Association « Ecoute Cancer Réconfort »,

Maria Teresa FERNANDEZ, veuve HERNANDEZ, Bénévole à l'Association « Société Saint-Vincent de Paul »,

Mme Laurence GUGLIELMI, épouse KOHLER, Bénévole à « Mission Enfance »,

M. Alain LECLERCQ, Vice-président de l'Association Sportive Monaco Athlétisme,

Mme Francien LOBKER, épouse GIRAUDI, Présidente de l'Association « Les Enfants de Frankie »,

MM. Christian MARCEL, Bénévole à l'Association « Jeune j'Ecoute »,

René MARSONE, Bénévole à l'Association « Société Saint-Vincent de Paul »,

Mme Carla MENSURATI, épouse PANTALONI, Bénévole à l'Œuvre de Sœur Marie,

M. Daniel NOARO, Président du Conseil Supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul,

Mmes Maryse RATTI, épouse MONDINO, Bénévole à la Croix-Rouge Monégasque,

Catherine SALVATORI, épouse HAMADEH, Bénévole à l'Association « de Fil en Aiguille »,

MM. Patrick SCHEFFER, Trésorier de l'Association « Fight Aids Monaco »,

Christian STEEGMANS, Trésorier adjoint de l'Amicale des Donneurs de Sang,

le Docteur Bruno TAILLAN, Vice-président de l'Association « Fight Aids Monaco »,

Alexandre TOMASINI, Bénévole à la Jeune Chambre Economique de Monaco,

Mmes Deanna URSO, épouse APROSIO, Bénévole à l'Association « de Fil en Aiguille »,

Régine VARDON-WEST, Présidente de l'Association « Amitié Sans Frontière »,

Janine VLEURINCK, épouse FIERENS, Membre fondateur de l'AMADE Congo.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce

qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le quinze novembre deux mille treize.

ALBERT.

*Par le Prince,*  
*Le Secrétaire d'Etat :*  
J. BOISSON.

---